

Conseil Municipal du 4 février 2009

Note de présentation du budget primitif 2009

Renaud Sarrabezolles
Adjoint aux finances

Le 10 décembre 2008 a eu lieu le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2009. Nous sommes aujourd'hui à une des étapes majeures de la vie de notre commune. Nous allons voter le budget 2009.

Dans le contexte de crise financière qui s'est transformée en crise économique, que nous connaissons aujourd'hui, la préparation de ce budget s'est révélée être un exercice difficile.

Avec l'aide précieuse des services, que je remercie chaleureusement, et l'engagement de tous les élus de la majorité municipale, nous sommes parvenus à établir un budget dans lequel nous retrouvons les choix politiques de la municipalité, notre volonté de répondre aux besoins exprimés par les habitants de notre commune, notre volonté d'améliorer et de développer les services publics sur notre commune, notre volonté de la doter des équipements qui manquent encore aujourd'hui.

Avant d'entamer la présentation globale du budget, je tiens à vous rappeler les principes que nous devons respecter :

- Principe d'antériorité : Nous avons l'obligation d'adopter notre budget avant le 31 mars.
- Principe de spécialité : Le budget reprend les différents chapitres qui précisent les différentes catégories de dépenses.
- Principe d'annualité : Le budget est adopté chaque année pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Principe d'unité : Dépenses et recettes doivent être, en totalité, inscrites dans un seul et unique document.
- Principe d'universalité : Dépenses et recettes sont présentées de façon distinctes sans contraction les unes avec les autres et les recettes ne sont pas affectées aux dépenses.
- Principe d'équilibre réel : Les recettes sont strictement égales aux dépenses et ceci par section : fonctionnement et investissement.

INTRODUCTION : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Je vous remercie de vous référer au tableau synthétique qui vous a été remis.

Le projet de Budget primitif pour l'exercice 2009 s'équilibre globalement de la manière suivante :

BUDGET PRIMITIF 2009 chiffres clés en K €							
				Les soldes intermédiaires de gestion			
BUDGET TOTAL	REELLES	ORDRE	TOTAL		BP 2009	BP 2008	
RECETTES	10 495	1 592	12 087	Épargne de gestion	1 196	1 177	
DEPENSES	10 495	1 592	12 087	Épargne brute	1 041	1 012	
				Épargne nette	571	504	
INVESTISSEMENT				Les taux de fiscalité			
RECETTES	2 139	1 530	3 669		2009	2008	variation
DEPENSES	3 607	62	3 669	TH	19,69%	19,12%	2,98%
				TFB	20,09%	19,50%	3,03%
				TFNB	47,23%	45,85%	3,01%
FONCTIONNEMENT							
RECETTES	8 356	62	8 418				
DEPENSES	6 888	1 530	8 418				
LA DETTE						capacité de désendettement	
	Encours au 1,01	Annuité	Amortissement du capital	Frais financiers	en années		
2009	3075	601	462	140	2,95		
2008	3575	660	500	160	3,53		

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. LES DEPENSES

Le projet de budget 2009 comporte, en dépenses, un total de crédits de fonctionnement de **8 418 043 €** dont 6 888 043 EUR en dépenses réelles.

Par rapport au compte administratif prévisionnel 2008, les dépenses de fonctionnement apparaissent en augmentation de 4,47%, soit une augmentation de 0,43% des dépenses réelles hors personnel et dépenses imprévues.

Mais si l'on compare des choses comparables, par rapport au budget primitif 2008 où elles s'étaient élevées à 8 209 795 €, les dépenses de fonctionnement sont en progression de 2,56%.

Charges de personnel mises à part, le budget de fonctionnement d'un montant de 5 587 363 EUR en 2009 est en augmentation de 0,24% par rapport au budget primitif 2008.

1. CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général s'établissent globalement à 1 548 811 EUR.

1. Les achats et variation des stocks se montent à 576 145 EUR, une diminution des crédits est rendue possible par la baisse temporaire des combustibles au 1^{er} semestre 2009 et par la recherche d'économie à différents niveaux.
2. Les services extérieurs se montent à 543 150 EUR. Ce poste subit une augmentation essentiellement liée à l'application d'indices qui varient à la hausse dans de nombreux contrats.

3. Les autres services extérieurs sont crédités à hauteur de 383 036 EUR. J'attire votre attention sur la ligne 6288 dans laquelle sont inclus 110 000 EUR alloués pour la saison culturelle 2009. Soit un montant équivalent à celui qui a été alloué en 2008 après modifications du budget primitif.
4. Les impôts et taxes sont dotés à hauteur de 45 480 EUR.

2. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'établissent à 2 830 680 EUR.

Ce montant tient notamment compte des évolutions salariales des agents de la commune, dont l'augmentation de la valeur du point.

Il tient compte de l'augmentation du versement transport qui passe de 1,65% à 1,80%.

Il tient également compte d'une amélioration des services rendus à la population par l'intermédiaire de plusieurs créations de postes sur 2009. Ainsi, seront créés un poste d'animateur au CSC Jacolot, un poste de bibliothécaire chargée de la mise en œuvre du projet bibliothèque médiathèque de notre commune, un poste d'adjoint administratif et un demi poste d'ATSEM.

3. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES

Elles sont fixées à 1 333 314 EUR.

Elles comprennent notamment les diverses subventions versées par la commune. Le détail des subventions fait l'objet de délibérations spécifiques qui seront examinées plus tard au cours du conseil.

4. LES CHARGES FINANCIERES

Elles se montent à 147 747 EUR.

Elles comprennent essentiellement les intérêts des emprunts communaux qui sont en baisse, ce qui démontre que notre municipalité poursuit le désendettement de la commune. J'y reviendrai plus tard lorsque j'évoquerai plus particulièrement la dette communale.

5. AUTRES CHARGES

Pour le reste, le reversement de fiscalité vers BMO reste stable à hauteur de 950 839 EUR, nous n'aurons pas de prélèvement à verser au titre de la loi SRU en raison de la prise en compte de la vente d'un terrain situé à Kermadec à la société Armorique Habitat et les dépenses imprévues, non affectées se montent à 76 272 EUR.

6. FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement s'élève pour 2009 à un montant de 1 343 500 EUR.

Ce montant est inférieur à l'autofinancement brut prévisionnel de l'exercice 2009 qui se monte à 1 530 000 EUR.

Notre autofinancement brut 2009 nous permet de contribuer de manière importante à la section d'investissement en limitant le recours à l'emprunt.

B. LES RECETTES

Le montant de nos recettes de fonctionnement s'équilibre avec nos dépenses de fonctionnement, ce qui est bien entendu obligatoire, pour un montant de 8 418 043 EUR.

Nos recettes pour 2009 tiennent compte d'une baisse de la population sur la période 1999-2008, période au cours de laquelle notre population est passée de 11 227 à 10 965 habitants. Par ailleurs, l'examen de nos recettes confirme la nette tendance de l'état à se désengager en diminuant sensiblement ses dotations. Ce point avait été relevé dans le journal « Le Télégramme » dans un article paru jeudi 22 janvier 2009, Monsieur le Maire y a fait référence tout à l'heure. Une expression y est employée, l'effet ciseau, qui correspond à une augmentation de charges d'un côté et à des dotations de l'état qui ne suivent pas au même rythme ou qui baissent. La ville du Relecq-Kerhuon, comme toutes les communes, est concernée.

1. LES ATTENUATIONS DE CHARGE

Cette recette se monte à 142 100 EUR pour 2009.

Il convient de souligner ici que suite à une décision de la Chambre Régionale des comptes, décision avec laquelle Brest Métropole Océane n'a rien à voir, le remboursement par la communauté urbaine des charges d'urbanisme est ramené à zéro.

2. VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Cette recette se monte à 563 993 EUR. Elle tient compte des évolutions en matière de tarification des prestations municipales de restauration scolaire et des services de la maison de l'enfance et de la jeunesse.

3. IMPOTS ET TAXES

Cette recette se monte à un montant de 5124 474 EUR pour l'année 2009.

Comme cela avait été annoncé lors du débat d'orientations budgétaire de décembre 2008, et comme je l'ai précisé en introduction de mon exposé sur les recettes, l'effet ciseau que nous subissons auquel s'ajoutent les choix de nos prédécesseurs en matière de fiscalité au cours des trois derniers exercices budgétaires nous conduisent à demander un effort fiscal aux habitants du Relecq-Kerhuon. Cet effort sur les taux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti se traduira concrètement par une augmentation moyenne de 13 EUR du montant qui sera versé pour l'année 2009 par foyer fiscal.

4. DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Cette recette se monte pour l'année 2009 à un montant de 2 005 470 EUR, il est en baisse, comme je l'ai précisé plus tôt dans mon propos.

5. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Cette recette se monte pour l'année 2009 à un montant de 86 350 EUR. Elle est alimentée par des loyers perçus sur quelques locations d'immeubles.

6. PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce poste se monte à 7 280 EUR. Il n'est pas prévu de cessions d'immobilisations.

7. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2008 REPORTE EN 2009

Cette recette se monte à 426 365 EUR pour 2009.

Ce résultat, comme l'a souligné Chantal Guittet tout à l'heure, est particulièrement satisfaisant pour l'année 2008, ce qui conforte nos choix budgétaires depuis mars 2008.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans le budget 2009, la section d'investissement s'équilibre en 2009 à hauteur de 3 669 786 EUR en augmentation de 5,88 % par rapport à 2008

Il convient ici de retenir que sur ce montant, 966 995 EUR représentent les restes à réaliser de l'année 2008 et que les propositions nouvelles se montent à 2 103 999 EUR.

S'agissant des propositions nouvelles, elles comprennent 532 999 EUR de dépenses obligatoires – 62 000 EUR pour les travaux en régie et 470 999 EUR de remboursement en capital des emprunts communaux – et 1 571 000 EUR de crédits disponibles pour l'investissement.

Je souligne que le montant des crédits disponibles pour l'investissement a augmenté de 18,65% entre 2008 et 2009. Nos orientations politiques en faveur de l'investissement sont concrètes et indiscutables.

Par fonction, les investissements prévus au budget sont les suivants :

1. SERVICES GENERAUX

Les besoins en la matière se montent à 354 600 EUR.

J'attire votre attention sur la nécessité de terminer les travaux de la mairie, qui n'a pas été achevée par nos prédécesseurs, pour un montant de 161 400 EUR.

Les autres dépenses prévues concernent bien entendu de l'entretien de notre patrimoine, mais elle portent également sur l'amélioration des services rendus à notre population, notamment par le biais de l'acquisition d'un véhicule pour le transport adapté – dotée à hauteur de 60 000 EUR – ainsi que par l'aménagement de deux logements d'urgence pour un montant de 75 000 EUR.

2. SANTE ET SECURITE PUBLIQUE

Les besoins en la matière se montent à 10 000 EUR

3. ENSEIGNEMENT

Les besoins se chiffrent à 174 600 EUR.

L'ensemble des écoles est concerné, ainsi que les installations de restauration scolaire, tant pour l'entretien des équipements que pour l'acquisition de matériel.

4. CULTURE ET VIE SOCIALE

78 000 EUR sont inscrits en investissement pour cette fonction.

J'attire votre attention sur l'inscription d'une ligne d'étude de 25 000 EUR pour notre future médiathèque et vous signale que la MMA Germain Bournot et l'Astrolabe seront reliées à internet à la fin du 1^{er} trimestre 2009.

5. SPORTS ET JEUNESSE

686 000 EUR sont inscrits.

La reconstruction de la piste d'athlétisme, qui n'a que trop attendu, sera lancée en cours d'année – 400 000 EUR sont prévus pour 2009 – et les travaux du boulodrome vont être lancés en 2009. Sur ce poste 200 000 EUR sont inscrits.

6. FAMILLE

47 200 EUR sont inscrits, ils concernent la MEJ et la crèche halte-garderie.

7. AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

19 250 EUR sont inscrits au budget

8. ACTION ECONOMIQUE

139 000 EUR sont inscrits.

Nous allons acquérir la deuxième maison de péage et l'aménager et terminer les aménagements de la première maison de péage, pour un montant de 32 500 EUR.

S'agissant du littoral, l'acquisition d'un park-lève et l'aménagement d'un slip way à Pen an Toul sont prévus pour un montant global de 100 000 EUR.

Pour terminer sur ce point, une somme de 62 350 EUR est inscrite sur la ligne des dépenses imprévues pour 2009.

IV. LA DETTE

LA DETTE	Encours au 1,01	Annuité	Amortissement du capital	Frais financiers	capacité de désendettement en années
2009	3075	601	462	140	2,95
2008	3575	660	500	160	3,53

Notre politique en la matière est saine :

- Nous mobilisons nos capacités d'emprunt afin de financer des investissements à long terme.

L'endettement de la commune du Relecq-Kerhuon a baissé entre 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2009.

Pour 2009, un emprunt de 212 000 EUR est inscrit au budget. Ce montant est inférieur à celui qui avait été évoqué au cours du débat d'orientations budgétaires du 10 décembre 2008, qui était évalué à 450 000 EUR.

Notre capacité de désendettement en années se situe à près trois ans environ, ce qui est très loin du seuil d'alerte qui se situe à 8 années.

Je vous remercie pour votre attention et vais passer la parole à mes collègues adjoints et conseillers municipaux qui vont apporter des précisions sur nos choix budgétaires, pour chacune de leur délégation.